

Microsoft®

Authorized Education Reseller

Qui peut bénéficier des tarifs Education ?

Seuls les établissements, institutions ou individus suivants peuvent bénéficier des conditions Education :

Les écoles primaires, collèges, lycées, écoles d'ingénieurs, de commerce, universités, IUT, IUP

Les institutions dépendant du Ministère de l'Education Nationale (CRDP, IUFM...)

Les collectivités locales (Mairies, Conseils Généraux, Conseils Régionaux) uniquement pour l'équipement des établissements scolaires qu'ils gèrent.

Les centres de formation agréés uniquement pour l'équipement des postes dédiés à la formation

Les associations à but non lucratifs, dont la mission est :

- la lutte contre la pauvreté
- le développement de l'éducation
- le développement de l'aide sociale
- le développement de la culture
- la protection de l'environnement naturel plus de détails

Les centres de recherche "non commerciaux" dépendant du Ministère de l'Education Nationale, de la Recherche et de la Technologie

Les bibliothèques publiques

Les musées publics

Les Espaces NETPublic

Les élèves, les étudiants, les apprentis et les enseignants à plein temps ou à temps partiel

Les centres hospitaliers universitaires ou les centres de formation médicale – lorsqu'il est possible de distinguer les services qui dispensent un enseignement de ceux dont ce n'est pas la mission.

Les organisations caritatives qui ont pour but de lutter contre la pauvreté, de développer l'éducation, l'aide sociale, la culture ou la protection de l'environnement naturel.